



Poste menant à la permanence en informatique

L'[École de génie et d'informatique](#) dans la [Faculté des sciences, de génie et d'architecture](#) à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) ou agrégé(e) avec une **expertise en cybersécurité ou intelligence artificielle ou dans des domaines étroitement liés**. L'expertise dans l'un ou plusieurs des domaines suivants sera considérée comme un atout : *informatique, science des données, apprentissage machine, IA générative, traitement du langage naturel, génie logiciel, développement logiciel pile complète, Internet des objets (IdO), systèmes distribués et informatique quantique*. De préférence, la date d'entrée en fonction sera le **1^{er} juillet 2027**.

Les candidats doivent avoir parachevé le doctorat avant l'entrée en fonction. En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

En tant que membre du corps professoral de l'Université Laurentienne, la personne choisie sera membre de l'Association des professeurs et professeures de l'UL (APPUL) et pourra obtenir des renseignements détaillés sur les conditions de travail en consultant la Convention collective à <http://www.lufappul.ca>.

Les qualifications suivantes sont essentielles :

- Être titulaire d'un doctorat en informatique ou dans un domaine apparenté
- Démontrer un potentiel marqué pour la recherche et le travail d'érudition
- Avoir acquis de l'expérience en enseignement au premier cycle comme aux cycles supérieurs
- Faire preuve de compétences d'enseignement requises pour donner des cours sur l'un ou plusieurs des sujets ci-dessous :
 - *Premier cycle* : programmation orientée objet (p. ex., Java, C++, Python), systèmes Linux/UNIX, structures de données et algorithmes, réseaux informatiques, systèmes d'exploitation, systèmes de bases de données, génie logiciel, architecture des ordinateurs et langage d'assemblage, et cybersécurité.
 - *Cycles supérieurs* : intelligence artificielle, apprentissage machine et apprentissage profond, IA générative et grands modèles de langage, cybersécurité, informatique, science des données, traitement automatique du langage naturel, Internet des objets (IdO), informatique quantique et génie logiciel avancé.
- Manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études
- Avoir d'excellentes compétences de communication en anglais, la connaissance active des deux langues officielles (bilinguisme fonctionnel) étant considérée comme un atout.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et

entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (**incluant nécessairement l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident**)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé des intérêts actuels et éventuels de recherche
- un énoncé d'enseignement incluant, entre autres, la philosophie d'enseignement et des stratégies favorisant la participation des étudiants
- une déclaration faisant preuve de son engagement envers les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire (nous ne communiquerons avec eux qu'après l'entrevue finale)

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral – Computer Science* ». Les dossiers seront examinés à compter du **1^{er} décembre 2026**, mais les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. Le salaire minimal au rang de professeur(e) adjoint(e) est de 89, 914.52 \$ avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL. Le salaire minimal au rang de professeur(e) agrégé(e) est de 107 819,26 \$ avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada seront considérés en premier lieu.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas

*nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », **sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.***